



# ARRIVÉE D'UN NAVIRE CHARGÉ DE 13 000 TÊTES D'OVINS **LE MOUTON ESPAGNOL DÉBARQUE À ORAN**

Page 5

**SYRIE**

## **L'ALGERIE APPELLE À UNE TRANSITION INCLUSIVE**

Page 2

ISSN : 1112-7449

# MIDI



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5257 | Dimanche 27 avril 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**PRODUITS NESTLÉ  
ET PERRIER CONTAMINÉS**

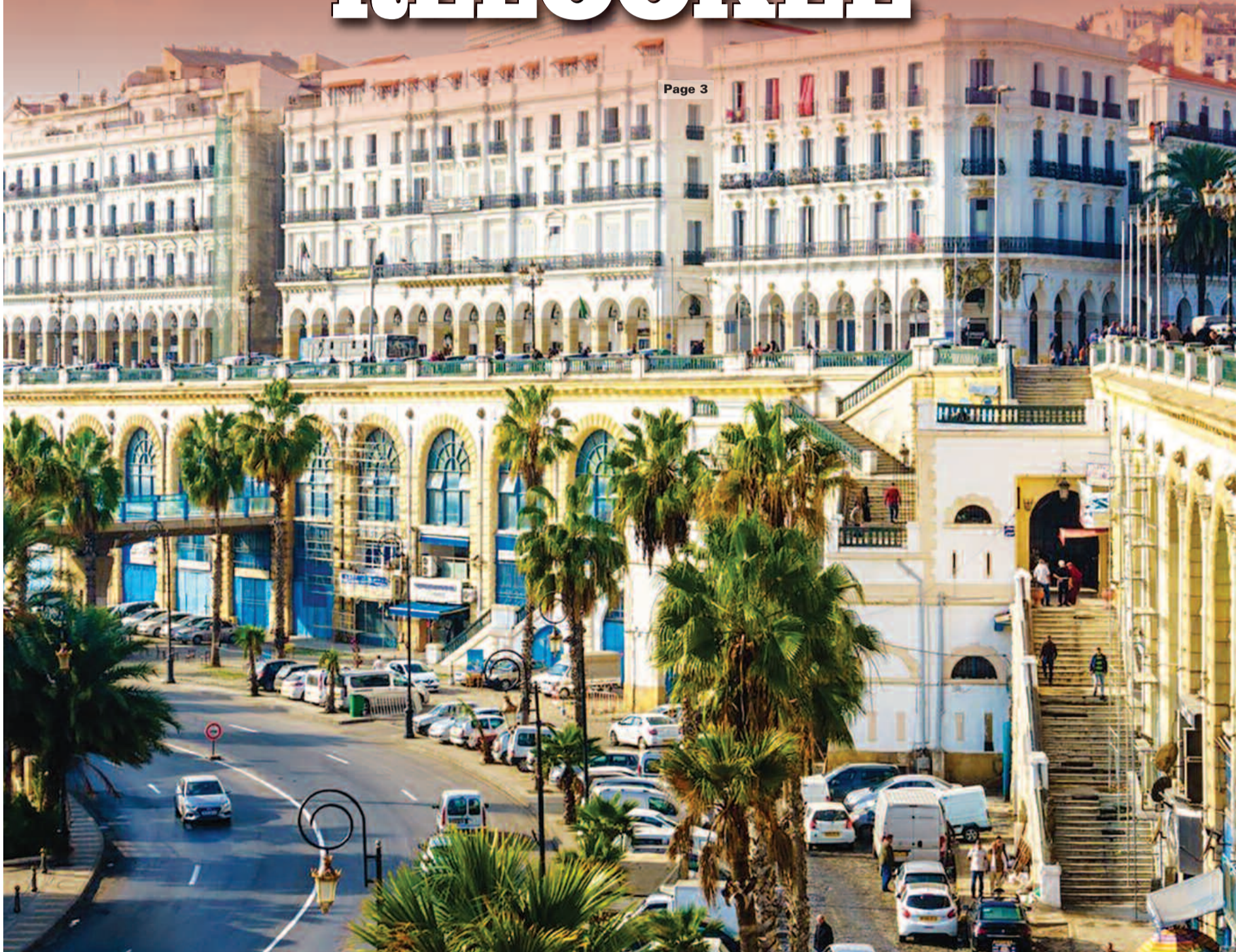
## **L'APOCE SONNE L'ALERTE**

Page 5

**DES PROJETS DE RESTAURATION ET DE MODERNISATION EN COURS**

# **ALGER ENTièrement RELOOKÉE**

Page 3



## **ÉNERGIE NUCLÉAIRE CIVILE ALGER ET PÉKIN RENFORCENT LEUR COOPÉRATION**

Page 5



**DÉCÈS DU PAPE FRANÇOIS**

## **AHMED ATTAF ASSISTE AUX FUNÉRAILLES**

Page 16

CONSEIL DE SÉCURITÉ:

# L'Algérie appelle à une transition inclusive en Syrie

Le Groupe A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana) a appelé, vendredi à New York, à une transition inclusive en Syrie, soulignant qu'une paix durable nécessite l'engagement de toutes les composantes de la société syrienne.

PAR ROSA CHAOUÏ

« Le groupe A3+ est fermement convaincu qu'une transition réussie et inclusive doit être menée et prise en charge par les Syriens, avec le soutien ferme de la communauté internationale. Ce processus doit rester conforme aux principes de la résolution 2254 du Conseil de sécurité », a affirmé le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur, Amar Bendjama dans une allocution lue au nom du Groupe A3+ lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Syrie.

Soulignant, à ce titre, qu'à ce stade critique, le rôle des Nations Unies demeure essentiel, le diplomate a réitéré l'importance pour les A3+ "de préserver l'indépendance et la capacité opérationnelle des agences des Nations Unies". L'A3+ a salué notamment « l'annonce récente d'un nouveau gouvernement de transition par les autorités intérimaires et attend avec intérêt les prochaines étapes qui contribueront à garantir un processus politique inclusif ».

« Nous soulignons qu'une paix durable nécessite l'engagement de toutes les composantes de la société syrienne. L'inclusion n'est pas seulement souhaitable, elle est essentielle à une coexistence durable et à la réconciliation nationale. Cela inclut l'autonomisation



des femmes, des jeunes et des communautés », a insisté M. Bendjama.

Le Groupe A3+ a également salué, « le dialogue permanent entre les autorités intérimaires et les différentes communautés syriennes », relevant que, « les différends peuvent et doivent être résolus par le dialogue et la réconciliation, et non par la confrontation ».

Par ailleurs, les A3+ appellent à « la dissolution de toutes les factions militaires et à leur intégration harmonieuse dans la nouvelle armée syrienne », soulignant que, « cette étape est essentielle à l'unité nationale et à l'instauration d'un environnement sécuritaire stable ».

M. Bendjama a, en outre, insisté sur « l'importance de faire en sorte que les responsables de toutes les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme commises tout au long du conflit syrien rendent compte de leurs actes », notant que « la justice et l'obligation de rendre des comptes sont des éléments essentiels de la réconciliation ».

« La douleur du peuple syrien est profonde, mais nous croyons en sa résilience et en sa capacité à trouver des solutions durables à ses difficultés avec le plein soutien de la communauté internationale, y compris du Conseil de sécurité », a-t-il assuré, indiquant que, « la lutte contre les discours de haine et les propos incendiaires est primordiale ».

D'autre part, le Groupe A3+ a réitéré « son

soutien indéfectible à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Syrie », soulignant qu'il ne s'agit pas d'idéaux abstraits, mais de principes fondamentaux qui doivent être respectés par tous. A cet égard, il s'est dit « vivement préoccupé par les attaques répétées et les violations de la souveraineté syrienne » par l'entité sioniste.

« L'A3+ condamne fermement ces opérations militaires qui violent le droit international, notamment la Charte des Nations Unies, et plus particulièrement son article 2, qui interdit la menace ou l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat. Nous appelons au plein respect de l'Accord de désengagement de 1974 », a déclaré M. Bendjama.

Les A3+ demandent instamment « la cessation immédiate des incursions (sionistes) en territoire syrien et le retrait complet de toutes les forces (sionistes) », rappelant que, « le plateau du Golan demeure un territoire syrien au regard du droit international, comme l'a réaffirmé la résolution 497 (1981) du Conseil de sécurité ». Soulignant également que le chemin de la reconstruction en Syrie requiert le soutien indéfectible de la communauté internationale, M. Bendjama a indiqué qu'« il était nécessaire de créer les conditions propices pour prévenir la résurgence du terrorisme, qui menace à la fois les Syriens et la paix et la sécurité internationales ». Le diplomate a qualifié la sit-

uation humanitaire en Syrie de « désastreuse », faisant savoir que, « l'augmentation des besoins, conjuguée aux sanctions unilatérales, a aggravé les souffrances des civils, alors même que plus de 1,5 million de personnes déplacées sont rentrées chez elles depuis novembre 2024 ».

« Ces circonstances ne créent pas un environnement propice au retour sûr, volontaire et digne des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays », a-t-il alerté. Dans ce contexte, il a appelé les donateurs à « honorer leurs engagements financiers en faveur des opérations humanitaires en Syrie ».

« Nous devons aider les Syriens à reconstruire leur vie et leurs communautés. Cela implique d'investir dans les infrastructures, l'éducation et les soins de santé afin de jeter les bases d'une prospérité à long terme », a-t-il insisté, tout appelant à la levée des sanctions unilatérales, dont les justifications initiales ne tiennent plus. M. Bendjama a insisté sur le fait qu'« une stabilité et une prospérité durables nécessiteront une approche globale, favorisant la sécurité, la reprise économique et une gouvernance inclusive ». « Toute initiative risquant de faire dérailler le processus de transition doit être évitée. Aujourd'hui plus que jamais, la communauté internationale doit rester unie avec le Conseil de sécurité pour soutenir la Syrie et son peuple », a-t-il conclu.

R.C.

## MEURTRE D'UN FIDÈLE

### La Grande Mosquée de Paris condamne

La Grande Mosquée de Paris a fermement condamné le meurtre d'un fidèle, survenu ce vendredi, à l'intérieur d'une mosquée située à La Grand-Combe, dans le département du Gard.

Dans un communiqué publié vendredi soir, la Mosquée de Paris a déclaré « Nous condamnons avec la plus grande fermeté cet acte odieux et extrêmement grave, commis dans un lieu de culte ».

Elle a appelé les autorités françaises à prendre les mesures nécessaires face à ce crime, et à faire toute la lumière, dans les plus brefs délais, sur ses causes et ses circonstances préoccupantes.

La Grande Mosquée a également présenté ses plus sincères condoléances à la famille de la victime, qui nettoyait la mosquée quelques instants avant le drame, ainsi qu'aux responsables du lieu de culte et à l'ensemble des musulmans de la région.

R.N.

ALGERIE – TURQUIE

## Mémorandum d'entente entre la cour constitutionnelle algérienne et son homologue turque

Un mémorandum d'entente a été signé vendredi à Istanbul, entre la Cour constitutionnelle algérienne et son homologue turque, à l'effet de renforcer la coopération et l'échange entre les deux instances judiciaires, indique vendredi, un communiqué de la Cour constitutionnelle. Signé en marge de la participation du président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, à la

célébration du 63e anniversaire de la création de la Cour constitutionnelle turque, à l'invitation de son homologue turc, M. Kadir Ozkaya, ce mémorandum d'entente vise à « renforcer la coopération, l'échange d'informations et d'expertises et le renforcement des capacités institutionnelles selon les meilleures pratiques dans le domaine du droit et de la justice constitu-

tionnelles », précise la même source. M. Belhadj avait salué, lors de sa participation aux célébrations du 63e anniversaire de la création de la Cour constitutionnelle turque, les bonnes relations entre la Cour constitutionnelle algérienne et son homologue turque, traduites à travers les différents espaces régionaux et mondiaux de justice constitutionnelle.

R.N.

RENCONTRE RÉGIONALE REGROUPANT DES PROFESSIONNELS DES MÉDIAS

# Meziane met en garde contre les fake news

*Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a appelé, hier à Ouargla, les journalistes algériens à faire preuve de professionnalisme, d'intégrité et de précision dans l'exercice de leur métier.*

PAR CHAHINE ASTOUATI

**S'**exprimant à l'ouverture des travaux de la rencontre régionale regroupant des journalistes, des professionnels des médias et différents acteurs du secteur de la Communication, le ministre a indiqué que les défis actuels «*imposent une grande maturité professionnelle, basée sur la précision, l'objectivité et le professionnalisme dans la couverture des événements, puisant l'information de sources fiables.*»

Mettant en garde contre les fausses informations véhiculées par la rumeur, à la faveur notamment de l'expansion que connaissent les réseaux sociaux et leur impact négatif, M. Meziane a mis l'accent sur la formation continue des journalistes, leur permettant de diffuser des contenus informatifs précis et professionnels.

S'agissant du rôle de l'information de proximité, le ministre de la Communication a indiqué que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, «*œuvre inlassablement, et avec clairvoyance, à assurer l'équilibre entre les différentes régions du pays, non seulement aux plans économique et social, mais aussi dans le domaine de l'Information.*»

Cette rencontre régionale, poursuit M. Meziane, vise à «*offrir un espace de débat ouvert à l'ensemble des acteurs du secteur de l'information et de la communication en vue de faire un état des lieux sur les*



*préoccupations soulevées et les perspectives du secteur, à la lumière des profondes mutations intervenues dans les technologies de l'information et leur impact sur la scène médiatique et sur le secteur de la communication.*

Il a mis l'accent, à ce titre, sur la nécessité de bâtir un front médiatique unifié pour faire face aux conséquences liées aux développements sur la scène internationale et régionale, et leurs éventuels risques sur la souveraineté nationale.

M. Meziane a évoqué, par ailleurs, une série de nouveaux textes et règlements élaborés en vue d'organiser le secteur de l'information et de la communication,

garantissant la liberté d'expression, défendant les droits des journalistes et consolidant les pratiques de l'éthique professionnelle. Cette rencontre et celles d'Oran et de Constantine qui seront suivies d'une dernière à Alger, lundi prochain, permettront aux journalistes et professionnels du secteur de s'impliquer dans l'élaboration d'une stratégie visant à relever tous les défis et donner une image réelle de la situation actuelle du secteur de l'information en Algérie, a estimé le ministre.

Cette importante rencontre se déroule en présence d'un représentant de la Direction générale de la communication à la Présidence de la République, de respons-

ables de médias, de journalistes et des syndicalistes de 15 wilayas de la région Sud-est du pays. Les travaux de la rencontre sont scindés en quatre ateliers thématiques, à savoir «*La nouvelle législation régissant le secteur de la communication et la déontologie de la profession*», «*La réalité de la presse audiovisuelle, écrite et électronique face aux défis de l'intelligence artificielle et de la technologie de la 5G*», «*Le rôle de la communication institutionnelle dans la promotion de l'image de l'Algérie*», ainsi que «*La formation spécialisée et continue et l'anticipation des métiers du futur*».

C. A.

AMENDEMENTS DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

## Ce qui va changer

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'avant-projet de loi sur le code de procédure pénale promet des changements. Les objectifs de ces amendements sont de consacrer l'indépendance de la justice, le système de comparution immédiate, l'allègement des procédures dans les tribunaux et la création d'une agence spécialisée dans la récupération des biens gelés et saisis dans le cadre des affaires liées à la corruption.

Le cadre est bien fixé pour apporter de significatifs changements dans le système judiciaire.

Le ministre de la Justice et garde des Sceaux Lotfi Boudjemâa a annoncé dernièrement à l'APN que «*ces mesures d'ajustement visent à consolider les droits et libertés des individus et de répondre aux défis contemporains*».

Il est ainsi prévu dans ces nouvelles dispositions l'amélioration de la gestion pénale à travers l'accélération des traitements de dossiers afin de désengorger les tribunaux. Parmi les axes, il y a celui de

l'extension du recours à l'ordonnance pénale à toutes les contraventions en renforçant la célérité des tribunaux.

Le système de comparution immédiate en cas de d'aveu de culpabilité par les prévenus. Pour la simplification des procédures, le nouveau projet veut consacrer la protection de l'économie et des finances à travers le report aux poursuites pénales au cas où les personnes morales restituent les biens détournés.

A ce sujet, le ministre annonce qu'une agence spécialisée sera créée pour la récupération des biens saisis ou gelés dans le cadre de procédures pénales liées à la corruption.

Pour les affaires criminelles, le nouveau code veut introduire le flagrant délit pour certains crimes pour permettre les sanctions pénales à l'encontre des coupables. Tout comme, il est prévu l'instauration de droit de recours devant le Procureur général et le renforcement des droits de défense à toutes les étapes de l'action publique. Il y a également dans ce chapitre, les ajustements liés aux man-

datés d'arrêts et la prolongation de la garde à vue dans les affaires de criminalité. A considérer que le nouveau projet de code de procédure pénale veut renforcer le recours à la médiation comme mécanisme alternatif aux poursuites pénales et le maintien du système de jury dans les affaires de grande criminalité tout en réduisant leur nombre à 2 au lieu de 4.

Quant aux délits liés au terrorisme et le trafic de drogue, le nouveau texte parle de traitement exclusif par des magistrats professionnels.

En tous cas, le nouveau projet veut mettre terme aux longs traitements des décisions finales dont le recours se fait au niveau de la Cour suprême.

Face à l'ampleur des dossiers, les délais doivent être réduits pour les sentences finales.

Il y a lieu de noter que la numérisation du secteur de la Justice doit se poursuivre pour rendre fluide le secteur et alléger le poids de la bureaucratie.

F. A.

CODE DE PROCÉDURE CIVILE ET ADMINISTRATIVE

### Installation d'une commission chargée de la révision

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, a présidé, jeudi, la cérémonie d'installation de la commission chargée de la révision des dispositions du Code de procédure civile et administrative, dans le cadre d'une deuxième lecture permettant de présenter les propositions adéquates, selon un communiqué du ministère.

Cette commission «*est composée de magistrats de la Cour suprême, du Conseil d'Etat, des Cours de justice, des tribunaux administratifs d'appel, de cadres de l'Administration central, ainsi que des représentants de l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA) et de la Chambre nationale des huissiers de justice (CNHJ)*», précise la même source.

La commission est présidée par M. Dalache Hakim, conseiller à la Cour suprême et M. Moulay Ali, conseiller au Conseil d'Etat en tant que son adjoint, selon la même source.

## TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

### Lancement de trois nouvelles plateformes électroniques

Le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a annoncé, samedi à Alger, le lancement de trois (3) nouvelles plateformes électroniques visant à améliorer les services et à accélérer la transformation numérique dans le secteur.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la Conférence nationale sur «l'évaluation de la transformation numérique dans le secteur de l'éducation nationale», qui se tient au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), en présence de membres du Gouvernement et de représentants d'instances officielles, le ministre a indiqué que la création de ces plateformes a vocation à accélérer la transformation numérique dans le secteur, précisant qu'il s'agit de la nouvelle version du site du ministère, de la plateforme «mawidy» dédiée à la prise de rendez-vous pour l'authentification des diplômés et d'un service dédié aux questionnaires et aux sondages d'opinion. A cette occasion, M. Sadaoui a réaffirmé l'engagement de son département en faveur d'une transformation numérique «globale et efficace» reposant sur «une vision claire» incarnant la volonté d'adopter une approche de concertation pour donner corps à cette transformation. Dans ce contexte, le ministre a rappelé les différents services numériques proposés par son secteur pour faciliter les démarches administratives pour les élèves (inscriptions, transferts, orientation, réintégration, retrait des relevés de notes originaux), mais aussi au profit du personnel du secteur (retrait des attestations de travail). Il a également cité le système numérique d'évaluation des acquis du cycle de l'enseignement primaire, les opérations liées au mouvement annuel de mutation, les inscriptions aux examens officiels et aux concours de recrutement, les aspects liés au paiement en ligne et les plateformes d'enseignement à distance. Sadaoui a aussi rappelé l'équipement de plusieurs écoles primaires en tablettes électroniques, soulignant «la poursuite de cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur visant à améliorer la qualité de l'enseignement à travers l'intégration des TIC dans l'environnement scolaire».

Ces mesures, a-t-il dit, interviennent «en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consacrer les principes de transparence et à éliminer toute opacité dans la gestion de la chose publique», rappelant que le président de la République «suit de près l'avancement des processus de transformation numérique dans tous les secteurs».

Le ministre a, par ailleurs, mis en avant l'engagement du secteur à accélérer la transformation numérique et à recourir, à l'avenir, à des techniques de pointe, telles que la réalité virtuelle, la réalité augmentée et l'intelligence artificielle.

## DES PROJETS DE RESTAURATION ET DE MODERNISATION EN COURS

# Alger entièrement relookée



*Les projets de modernisation de la capitale observent une cadence accélérée. Le réaménagement de la façade maritime concerne les quartiers de Bab el Oued, l'hôtel Kettani, l'extension de la voie allant au stade Ferhani et la liaison avec la pêcheurie d'Alger.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

C'est ce qui ressort de la dernière inspection du Wali d'Alger qui l'a conduit à évaluer les étapes de la finalisation de la réhabilitation de la façade maritime d'Alger. Ces projets bien que observant un certain retard doivent être finalisés avant l'été prochain.

Le chef de l'exécutif a instruit les dif-

férents responsables d'accélérer le rythme des travaux en misant sur une modernisation de toutes infrastructures concernées. Selon ce dernier, «le chantier d'extension débouchant vers le stade Ferhani va permettre de gagner plus d'espace sur la mer». De même que la partie de la basse Casbah revêt une importance dans le projet de réhabiliter les espaces de divertissement et de détente pour les riverains.

Cela touche le parc à proximité de l'hôtel Kettani, l'élargissement de la voie menant à la Route nationale n°11 et la liaison entre le palais des Rais à la rue Mira située le long de Bab El Oued.

Le wali d'Alger a insisté au cours de son intervention avec les responsables des chantiers sur «l'embellissement des bâtis de la façade tout en visant une cohérence visuelle et une harmonie avec les commerces dans ces avenues». Abdenour Rabhi s'est également rendu au niveau du port de pêche où un parc de loisirs est en plein achèvement.

Sa proximité avec le port lui confère une

place pour les loisirs surtout en période estivale.

Les travaux concernent à relier ce parc avec la basse Casbah à travers un pont qui va rendre fluide le déplacement des visiteurs vers cette partie du port.

Dans le sillage de la restauration du vieux bâti de la capitale, on note que près de 3600 immeubles sont concernés dont une bonne partie a été relookée avec la conservation de son cachet d'antan.

Des places publiques et des espaces urbains qui s'étendent tout au long de certains quartiers populaires à l'instar d'Hussein Dey, vieux Kouba et El Harrach sont en plein chantier.

Leur finalisation sera aboutie durant l'été prochain selon le dernier bilan de la Wilaya d'Alger.

En attendant, les architectes et urbanistes s'attellent à bien suivre ces chantiers sachant que la wilaya d'Alger ne transige pas avec les délais qui doivent être respectés selon un cahier de charge bien établi.

F. A.

## DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE NATIONAL

# Une caravane touristique à partir de Tamanrasset

PAR IDIR AMMOUR

La destination Algérie est vouée à un avenir prometteur compte tenu des atouts naturels, culturels uniques, ainsi que des sites classés mondialement reconnus.

Une mission, certes, pas facile, vue la concurrence internationale dans ce domaine, mais pas impossible, vue la volonté politique affichée depuis l'introduction du président Abdelmadjid Tebboune à la tête du pays.

Il suffit juste d'unifier les efforts, car elle incombe à tout le monde. Tous les secteurs doivent s'impliquer pour redresser la situation et faire de la destination Algérie, celle de choix et attractive.

En effet, les potentialités des différentes régions sont à même de plaider pour elles et en faire des destinations prisées.

C'est dans ce sens que la commission de la culture, des sports, du tourisme et des loisirs au CSJ s'est mise à l'avant dans l'objectif est de mettre en avant les multi-

ples atouts du pays et le hisser au rang de destination touristique prisée à l'international.

La stratégie sur laquelle elle s'appuie, elle s'articule essentiellement sur les atouts dont jouit le pays en termes de diversité des paysages, des étendues désertiques du Sahara aux splendides côtes méditerranéennes, en passant par les sources thermales réputées et les majestueuses montagnes. Un héritage naturel et culturel riche qu'elle entend mettre en lumière via la «caravane touristique nationale pour valoriser les sites classés patrimoine mondial en Algérie» dont les inscriptions électroniques pour participer sont déjà ouvertes sur le site de ladite commission.

En effet, pour participer à cette caravane, il faut remplir le formulaire électronique disponible via le lien: <https://portail.csj.gov.dz> indique jeudi un communiqué du Conseil supérieur de la jeunesse. A noter que la wilaya de Tamanrasset sera la première étape de

cette caravane, dont le coup d'envoi sera donné lundi prochain à partir de 9h, avec la participation des jeunes intéressés par le tourisme, des organisations et des associations de tourisme, ainsi que des créateurs de contenu et d'experts en la matière. L'événement comprend «une session interactive et des ateliers de formation, outre l'organisation de visites guidées au profit des jeunes participants», conclut le communiqué. L'Etat compte beaucoup sur ce secteur au regard des énormes potentialités susceptibles de transformer l'Algérie en une des destinations les plus attractives et les plus visitées. En effet, en vue de lui donner un «véritable» élan, s'approprier la communication et le marketing digital, marquer les salons et foires par une participation active, productive et professionnelle sont autant de défis à relever à imposer l'Algérie comme la destination émergente dans le bassin méditerranéen.

I. A.

ÉNERGIE NUCLÉAIRE CIVILE

# Alger et Pékin renforcent leur coopération



**Le ministre de l'Énergie et des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, hier, le directeur général de China National Nuclear Corporation Wang Yongge.**

PAR RAYANE NASSIM

La rencontre s'est tenue en présence du secrétaire d'Etat chargé des Énergies renouvelables Nouredine Yassa et du Haut-commissaire à l'énergie atomique Abdelhamid Mellah ainsi que de cadres du ministère de l'Énergie et de la China National Nuclear Corporation. Il a été question, dans cette réunion, du suivi des relations entre le commissariat à l'énergie atomique algérien Comena et la China National Nuclear Corporation notamment en ce qui concerne le domaine de l'énergie nucléaire civile, de son usage à des fins médicales et les perspectives de

son développement. Les discussions ont porté sur l'état d'avancement des travaux entamés par le groupe de travail chargé de la préparation et du lancement du projet de production des radio-isotopes en Algérie compte tenu de l'importance de ce projet pour le secteur sanitaire national notamment dans les domaines du dépistage, de la radiothérapie des maladies et le traitement des tumeurs cancéreuses.

Les participants à la réunion ont évoqué les scénarios pratiques de l'opération de production des radio-isotopes localement en affirmant la nécessité de l'intégration des compétences nationales et le renforcement de la recherche et du développement de sorte à assurer la sécurité sanitaire nationale et ouvrir des horizons prometteurs pour l'exportation de ces produits vers les marchés régionaux et internationaux.

Les deux parties ont également discuté des possibilités d'élargir la coopération dans d'autres domaines, notamment l'échange d'expériences, la formation, le transfert de technologie et la formation

spécialisée, en veillant à bénéficier des derniers développements scientifiques et techniques dans cette industrie.

Wang Yongge a exprimé la pleine disponibilité de China National Nuclear Corporation à soutenir et accompagner l'Algérie dans la mise en œuvre du projet de production de radioisotopes, louant le potentiel de l'Algérie en termes d'infrastructures et de compétences humaines qualifiées, ainsi que la forte volonté politique de faire progresser le développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Pour sa part, le ministre de l'Énergie Mohamed Arkab a salué le niveau de coopération existant avec la partie chinoise, exprimant sa satisfaction pour les progrès réalisés dans ce dossier stratégique. Il a également souligné l'importance de redoubler d'efforts pour accélérer la mise en œuvre du projet en raison de son impact direct sur l'amélioration des services de santé nationaux et le soutien au développement scientifique et économique dans le pays.

R.N.

PRODUITS NESTLÉ ET PERRIER CONTAMINÉS

## L'Apoce sonne l'alerte

L'Association de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce) a lancé une alerte urgente concernant la présence d'une toxine dangereuse dans plusieurs produits alimentaires, notamment des petits pots pour bébé Nestlé et de l'eau minérale Perrier. Ces produits, contaminés par des bactéries toxiques, ont déjà été retirés du marché en France, et l'Apoce appelle les autorités algériennes à agir rapidement.

Les produits pour enfants visés par l'alerte sont des pots de la marque Nestlé produits par la filiale Suomen Nestlé Oy, qui contiennent une substance appelée ochratoxine A. Cette toxine est une mycotoxine produite par certaines moisissures, classée

comme hautement toxique par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Présente dans de nombreux produits alimentaires (céréales, fruits secs, épices...), l'ochratoxine A peut avoir de graves effets sur la santé, en particulier chez les nourrissons. Elle est connue pour ses propriétés génotoxiques, pouvant endommager l'ADN, et néphrotoxiques, avec un risque de cancer des reins en cas de consommation prolongée. En France, les autorités ont décidé de retirer plusieurs références commercialisées depuis septembre 2024. Le rappel est intervenu après la détection d'un niveau de toxine au-dessus des normes sanitaires européennes dans un lot d'ail utilisé comme exhausteur

de goût. Autre produit dans le viseur de l'Apoce : l'eau minérale Perrier, dont des lots ont été retirés du marché français suite à la découverte d'une contamination bactériologique dans son site d'embouteillage dans le sud de la France. L'alerte a été donnée dix jours après la découverte, ce qui a suscité des critiques sur le manque de réactivité. Environ 300 000 bouteilles ont été rappelées, après que la marque ait admis une contamination possible qui aurait pu atteindre le marché sans contrôle sanitaire suffisant. Face à ces révélations, l'Apoce appelle les autorités sanitaires algériennes à interdire ces produits, et invite les consommateurs à faire preuve de vigilance en vérifiant les origines et les références des

ARRIVÉE D'UN NAVIRE  
CHARGÉ DE 13.000 TÊTES  
D'OVINS

### Le mouton espagnol débarque à Oran

Un navire chargé de 13.000 têtes d'ovins en provenance d'Espagne a accosté, hier matin, au port d'Oran, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation de moutons pour l'Aïd El-Adha, a indiqué un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. «La cargaison sera déchargée dès la finalisation des procédures de contrôle sanitaire par les inspecteurs vétérinaires concernés», a précisé la même source. Le Secrétaire général du ministère des Transports, accompagné d'une représentante du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a supervisé l'opération d'accostage du navire au Port d'Oran. Il s'est enquis des moyens mobilisés pour la réception et le transport des moutons vers les zones de quarantaine, et ce, en présence du directeur des services agricoles de la wilaya, des membres de la commission de sécurité de la wilaya et des représentants des autorités locales. Il s'agit du quatrième navire de moutons importés après les trois autres en provenance de Roumanie ayant accosté au Port d'Alger la semaine dernière. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des mesures visant à répondre à la demande nationale en moutons à l'occasion de l'Aïd El-Adha et à en assurer la disponibilité à travers les différentes wilayas du pays.

MORT DE TROIS MOUTONS  
IMPORTÉS

### Arrestation de l'auteur de la vidéo

Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont procédé à l'arrestation de l'auteur de la vidéo relayée sur les réseaux sociaux sur la mort de trois (3) moutons importés, a-t-on appris hier auprès des mêmes services. Le service de sécurité alimentaire au Commandement de la Gendarmerie nationale a pu identifier l'auteur de la vidéo relayée sur les réseaux sociaux sur la mort de trois (3) moutons importés, lequel a été arrêté en un temps record par le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Bir Mourad Raïs, selon la même source, qui précise que l'enquête sur cette affaire reste en cours.

R.N.

R.N.

## Zerrouki dévoile la feuille de route de la 5G et les avancées du service universel

*Avec plus de 52 millions d'abonnés mobiles pour une population de 48 millions d'habitants, l'Algérie figure parmi les pays affichant les taux de pénétration mobile les plus élevés au monde. Un dynamisme que le gouvernement entend consolider à travers une nouvelle phase d'évolution technologique : l'introduction de la 5G.*



**Kaspersky révèle un chiffre choc : plus de 70 millions de cyberattaques contre l'Algérie en 2024 !**

## Zerrouki dévoile la feuille de route de la 5G et les avancées du service universel

Avec plus de 52 millions d'abonnés mobiles pour une population de 48 millions d'habitants, l'Algérie figure parmi les pays affichant les taux de pénétration mobile les plus élevés au monde. Un dynamisme que le gouvernement entend consolider à travers une nouvelle phase d'évolution technologique : l'introduction de la 5G.



L'usage généralisé au grand public viendra plus tard.

### Connecter l'Algérie, partout

Invité au forum du quotidien El Moudjahid, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présenté les grandes lignes de la stratégie nationale dans le secteur. L'annonce phare concerne le lancement officiel de la 5G prévu pour le second semestre de 2025, avec un cahier des charges quasi finalisé qui sera prêt dans deux semaines. Plutôt que de céder à la précipitation, le gouvernement adopte une approche prudente, mais stratégique, tirant les leçons des erreurs des pays pionniers. « On n'est pas en retard. Ceux qui nous ont précédés y ont laissé beaucoup d'argent sans pour autant obtenir une rentabilité des investissements escomptée », a rappelé le ministre. La 5G algérienne ciblera d'abord les usages professionnels et les sites à forte valeur ajoutée : téléchirurgie, industrie intelligente, maintenance, agriculture de précision, ou encore éducation numérique.

Le programme de service universel poursuit son objectif : connecter les zones reculées, notamment dans le Grand Sud et les villages de moins de 500 habitants. Plus de 60 % du pays est aujourd'hui couvert par les réseaux mobiles, avec une cible ambitieuse de 70 % d'ici à sept ans. Un projet de 1 400 nouveaux sites mobiles a été lancé pour garantir la connectivité dans les zones à faible rentabilité. L'État subventionne l'effort avec des incitations finan-

cières aux opérateurs privés dans les zones de moins de 2 000 habitants. Par ailleurs, l'Algérie dispose d'un réseau national de fibre optique de 260 000 km, couvrant 95 % du territoire. Le ministre ambitionne une couverture totale en ADSL à l'horizon 2027.

### Un marché dynamique, mais sous pression

Malgré ses avancées, le secteur télécoms fait face à plusieurs défis. Le revenu moyen par utilisateur (ARPU) est passé de 40 dollars en 2003 à seulement 2 dollars aujourd'hui, témoignant d'une accessibilité accrue, mais aussi d'un affaiblissement des revenus pour les opérateurs (Mobilis, Djezzy, Ooredoo). Cependant, le ministre assure que ces opérateurs offrent des services compétitifs au niveau régional, et que la 5G viendra dynamiser l'écosystème technologique et économique.

**Paiement virtuel et protection des données : l'autre révolution**  
Côté services financiers, Algérie Poste prépare une carte CIB virtuelle, marquant une évolution majeure dans le domaine des paiements numériques. De nouvelles formules viendront remplacer progressivement la carte Edahabia, avec des offres personnalisées. Interrogé sur la cybersécurité, Sid Ali Zerrouki s'est voulu rassurant : la protection des données est encadrée par la loi 18.07 et fait l'objet d'une attention particulière dans le futur cahier des charges 5G. Pour le ministre, connecter tous les Algériens, peu importe leur localisation, reste la priorité. La connectivité permet de faciliter la gouvernance électronique, l'éducation à distance, les services postaux et financiers numériques, et contribue ainsi directement au développement socio-économique.

L'Algérie ne veut pas suivre la course technologique à tout prix, mais avancer intelligemment. Une stratégie à la fois ambitieuse et réaliste pour asseoir sa souveraineté numérique et garantir un accès équitable aux services de demain.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

## Un service de messagerie professionnelle dévoilé

L'entreprise algérienne de télécommunications, Algérie Télécom, propose un service de messagerie professionnelle.

À u plus grand plaisir de sa clientèle, l'entreprise algérienne de télécommunications continue d'offrir de plus en plus de solutions pour faciliter le quotidien de ses clients. Cette fois-ci, Algérie Télécom propose un nouveau service de messagerie professionnelle. Tous les détails concernant ce sujet seront transmis dans les quelques lignes ci-dessous.

En effet, l'opérateur algérien a tenu à présenter son nouveau service dédié aux professionnels ainsi qu'aux étudiants. Et ce, à travers la publication d'un communiqué sur sa page



Facebook officielle. « Une solution qui allie à la fois modernité et efficacité », lit-on dans le même post.

Au fait, il s'agit du service de messagerie profession-

nelle « Zimail » qui a pour objectif d'aider à améliorer la productivité et à renforcer la collaboration. Celui-ci permet de personnaliser le nom de domaine de votre email.

Sachant que ce service est hébergé en Algérie. Cette solution offre plusieurs autres avantages, comme expliqué dans les deux paragraphes qui suivent. Effectivement, Zimail

permet aux clients d'Algérie Télécom de profiter de nombreuses fonctionnalités. Tels qu'un calendrier des tâches et des documents, stockage et partage de fichiers et une messagerie instantanée. D'autant plus que ce service est bien compatible avec le protocole

LDAP/AD et le réseau d'entreprise. En plus, un service de visioconférence à distance compatible avec la plateforme Zoom est offert.

Il est utile de noter par ailleurs que les clients souhaitant bénéficier de ce nouveau service de messagerie professionnelle peuvent bénéficier d'un abonnement annuel à partir de 1.100 DA. Pour cela, il suffit de se rapprocher d'une agence commerciale d'Algérie Télécom. Pour plus d'informations sur cette solution, il est recommandé d'appeler le numéro 12.

## Kaspersky révèle un chiffre choc : plus de 70 millions de cyberattaques contre l'Algérie en 2024 !

En 2024, l'Algérie a été la cible de plus de 70 millions de cyberattaques, selon les chiffres dévoilés par Gladys Salmouth, responsable de la communication Corporate chez Kaspersky pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest.

Ce chiffre impressionnant place notre pays au 19<sup>e</sup> rang mondial des nations les plus touchées par les menaces cybernétiques, un classement établi au 23 octobre dernier. Pire encore, l'Algérie s'est retrouvée dans le Top 10 mondial le 7 septembre, date qui coïncide avec l'élection présidentielle.

Cette recrudescence des attaques souligne l'urgence d'une meilleure cyberhygiène, un concept essentiel pour protéger ses données et naviguer en toute sécurité.

La cyberhygiène regroupe un ensemble de règles simples et d'habitudes responsables, comme choisir des mots de passe robustes

et éviter de cliquer sur des liens suspects. Il s'agit avant tout d'adopter un état d'esprit qui intègre la cybersécurité dans chaque aspect de la vie quotidienne.

### Quels sont les types d'attaques les plus fréquentes en Algérie ?

Les cyberattaques qui visent l'Algérie se diversifient et augmentent en volume d'année en année. En 2024, les attaques par password stealers, des logiciels malveillants conçus pour voler des mots de passe, ont bondi à 236 039 cas, contre 206 271 en 2023.

Les exploits, qui exploitent les failles des systèmes pour pénétrer les réseaux, ont connu une augmentation impressionnante, passant de 1 305 923 en 2023 à 1 895 689 cette année.

Dans un contexte où les cybermenaces ne cessent d'évoluer,

AFRIPOL et Kaspersky unissent leurs forces pour protéger le continent africain.

Un accord de coopération historique vient d'être signé entre ces deux acteurs majeurs de la cybersécurité, ouvrant la voie à une collaboration renforcée dans la lutte contre la cybercriminalité.

### Un partenariat stratégique face aux défis cybernétiques de l'Afrique

L'Afrique fait face à des défis uniques en matière de cybersécurité. Le continent présente notamment la plus forte proportion d'ordinateurs de systèmes de contrôle industriel (ICS) ciblés par des logiciels malveillants. Cette vulnérabilité particulière nécessite une réponse coordonnée et experte.

C'est dans ce contexte qu'AFRIPOL, l'organisme de

coopération policière de l'Union africaine, et Kaspersky, leader mondial de la cybersécurité, ont officialisé leur partenariat le 18 novembre 2024 à Alger.

### Les points clés de l'accord

Ce nouvel accord, d'une durée de 5 ans, prévoit :

**Un partage accru de données sur les cybermenaces et les tendances criminelles**  
La mise à disposition de l'expertise technique de Kaspersky auprès d'AFRIPOL.

Une collaboration renforcée pour l'analyse du renseignement criminel.

Des ambitions à la hauteur des enjeux  
Mr Jalel Chelba, Directeur Exécutif par intérim d'AFRIPOL, souligne l'importance de cette collaboration : « Cet accord représente

une avancée majeure dans le renforcement des défenses numériques de l'Afrique. [...] Ensemble, nous faisons un pas important vers la résilience numérique en Afrique ».

Eugene Kaspersky, fondateur et PDG de Kaspersky, partage cette vision : « En renforçant notre coopération avec AFRIPOL [...], nous espérons améliorer notre contribution à la promotion d'une plus grande cyber-résilience et d'un cyberspace plus sûr pour tous ».

Ce partenariat s'appuie sur une histoire de coopération fructueuse entre AFRIPOL et Kaspersky. Les deux organisations ont déjà collaboré sur plusieurs projets, notamment :

**L'évaluation des menaces cybernétiques en Afrique**



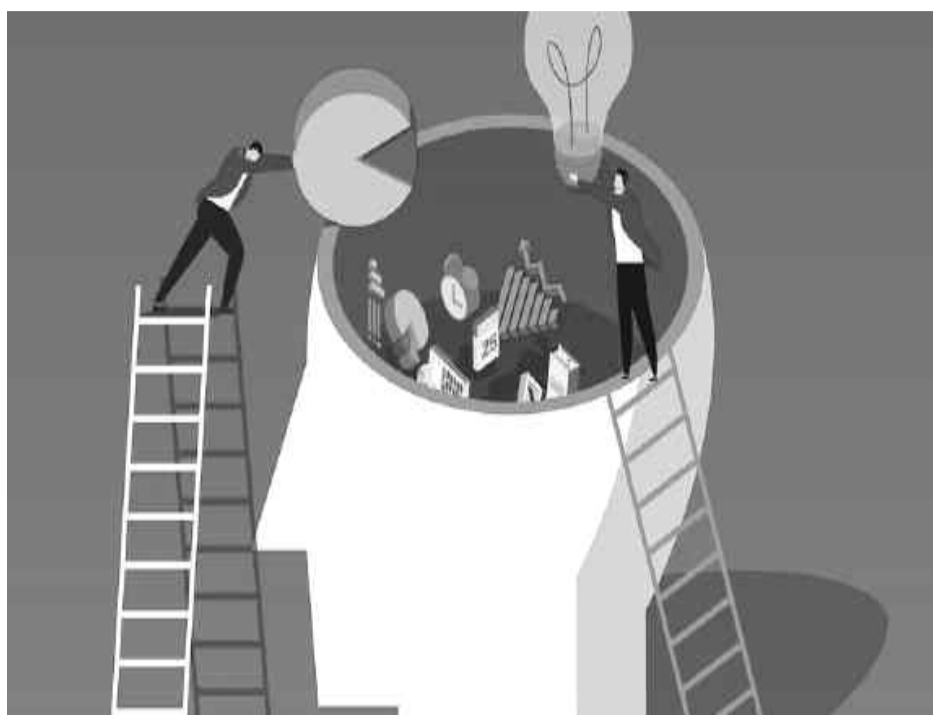
# L'importance d'oublier pour notre santé mentale

"Touuuuut... il faudrait tout oublier. [...] Ce bonheur, si je le veux je l'aurai." La chanson de la jeune chanteuse Angèle qu'on n'est pas près d'oublier rappelle une vérité fondamentale que notre société de la performance a, semble-t-il, bien oubliée : oublier est nécessaire à une bonne santé mentale.

Récemment, un article publié dans *The Journal of Applied Research in Memory and Cognition* soulève le fait que, dans notre vision des choses, l'oubli a souvent une connotation négative. Il est associé à un défaut, à une limitation de l'esprit, à un "bug" de notre cerveau. Si bien que nous, les humains, avons développé tout un tas de stratégies composées d'exercices cognitifs, de prises de compléments alimentaires, de médications (plus ou moins efficaces, mais ce n'est pas le sujet) et de stockage de données pour ne pas oublier. En effet, il est aisé de se souvenir (ou peut-être pas, du coup) de la dernière fois où nous avons oublié quelque chose au sein d'une conversation et ô combien cela nous agacés. Il faut, bien évidemment, distinguer l'oubli et ses vertus dont discutent les chercheurs dans leur article de l'oubli pathologique que l'on retrouve dans la plupart des maladies neurodégénératives telles que la démence ou encore Alzheimer. Cependant, comme nous venons de le souligner, l'oubli possède des vertus nécessaires à la vie humaine. Mais au fait, comment et pourquoi oublie-t-on ?

## Les mécanismes de l'oubli

Un oubli se produit généralement lorsque l'attention, pour différentes raisons, privilégie certains détails par rapport à d'autres lorsque le cerveau se trouve au sein d'un processus d'encodage de nouvelles informations. Cependant, même au cours de cet encodage, il peut encore oublier, si l'information est contradictoire (par exemple, si l'on clique sur un article au titre aguicheur et que l'on constate que le contenu est en inadéquation totale avec ce dernier) ou si l'information ne parvient



pas à être traitée convenablement. Toutefois lorsqu'une information est enfin encodée, elle peut encore être oubliée aisément.

Plusieurs théories s'affrontent pour expliquer comment on en vient à oublier quelque chose. Du côté de la neurobiologie, on parle de décomposition des souvenirs, peut-être due à la mort de certains neurones ou de certaines connexions au sein du cerveau. En psychologie cognitive, une théorie incontestée est celle des interférences. Elle suggère plutôt que les expériences se font concurrence, ce qui a pour conséquence la perturbation des apprentissages antérieurs par les nouveaux et vice versa. D'autres théories existent, mais elles sont plus discutées et ne font pas consensus.

Tout d'abord, il y a « le gardien » qui se charge de garder intact notre sérénité et notre stabilité. Grâce à lui, nous évitons de recroiser trop souvent la route de certaines conséquences émotionnelles d'événements passés, soit en les rendant relativement inaccessibles, soit en affaiblissant leurs propriétés émotionnelles. Cela facilite également le pardon, nous aidant à dépasser les actions négatives des autres

et à nous motiver malgré une récente adversité. Ensuite, il y a - le libraire - qui s'attelle à conserver notre - clarté - et nos - capacités de révision et d'abstraction -. Il fait en sorte que l'on se débarrasse des détails qui ne seront probablement pas importants plus tard. De plus, il nous permet de mettre à jour les expériences et les souvenirs avec de nouvelles informations pour maximiser leur pertinence et minimiser leur concurrence.

## Santé mentale versus biais cognitifs ?

Pour conclure, nous dirons simplement que si l'oubli est nécessaire pour notre bonne santé mentale, il nous rappelle constamment nos limites humaines. Aussi, peut-être que certains de ces rôles pourront se montrer plus ennuyeux concernant la lutte contre nos biais socio-cognitifs et la réalisation d'une société moins biaisée. Faudra-t-il choisir entre un esprit serein ou un cerveau biaisé ? Ou bien se cache-t-il d'autres solutions dans les méandres de ce faux dilemme ?

## Cerveau : les vertus de l'oubli

L'oubli est un élément essentiel à l'intelli-

gence humaine car il permet de se concentrer sur ce qui est important. Une mémoire efficace ne se conçoit pas comme une accumulation de données : la conservation d'informations trop précises peut en effet s'avérer contre-productive. En général, on considère qu'une bonne mémoire permet de retenir de nombreuses informations sur une longue période. En neurobiologie, ces problèmes révèlent souvent des pathologies. Mais l'oubli reste indispensable au bon fonctionnement du cerveau. C'est ce que rappellent deux chercheurs de l'université de Toronto dans un nouvel article paru dans *Neuron*, où ils dressent un parallèle entre la mémoire humaine et la mémoire artificielle.

Le cerveau ne fait pas que du stockage de données, il s'évertue aussi à les effacer. Comme l'explique Blake Richards, l'un des deux chercheurs, "il est important que le cerveau oublie des détails non pertinents et se concentre plutôt sur les choses qui vont aider à prendre des décisions dans le monde réel". D'après les auteurs, l'objectif de la mémoire n'est pas de transmettre l'information la plus fidèle, mais plutôt d'optimiser la prise de décision en ne conservant que celles de valeur. Certains mécanismes favorisent la perte de mémoire. L'un d'eux consiste à affaiblir, voire éliminer, des connexions synaptiques entre neurones qui servent à coder la mémoire. Un autre mécanisme en génère de nouveaux à partir de cellules souches : quand les neurones s'intègrent dans l'hippocampe, les nouvelles connexions remodelent les circuits existants, ce qui rend plus compliqué l'accès à certaines informations. Ceci expliquerait pourquoi les enfants, chez qui l'hippocampe produit plus de nouveaux neurones, oublient beaucoup d'informations. L'oubli permet de s'adapter à de nouvelles situations en laissant de côté des informations datées et trompeuses qui ne sont pas forcément utiles dans un environnement qui a changé. "Si vous essayez de naviguer dans le monde et que votre cerveau émet constamment de multiples souvenirs conflictuels, cela rend plus difficile une prise de décision éclairée", explique Blake Richards.

# Aliments pour soulager l'inflammation des articulations

Les maladies inflammatoires des articulations, telles que l'arthrose, l'arthrite et la polyarthrite, touchent aujourd'hui près d'un tiers des français. Particulièrement douloureuses et invalidantes, elles ont diverses origines et touchent toutes les tranches d'âge. Si la médecine conventionnelle et les médecines alternatives peuvent apporter des solutions efficaces, nous ne savons pas toujours qu'une alimentation adaptée contribue aussi à soulager l'inflammation des articulations. Nous vous proposons un tour d'horizon des bons gestes alimentaires et des aliments à privilégier pour prendre soin de vos articulations et soulager les douleurs. Adopter certains gestes alimentaires contribue à réduire l'inflammation et à soulager les douleurs rhumatismales. Progressivement, ces gestes doivent devenir des réflexes qui entretiendront et protégeront vos articulations au quotidien.

## Boire tout au long de la journée

D'une manière générale, on recommande de boire entre 1,5 et 2 litres d'eau par jour. Un geste essentiel pour répondre aux besoins du corps constitué à environ 60 % d'eau. L'eau joue notamment un rôle important sur la santé du cartilage qui recouvre les articulations et qui se compose principalement d'eau (de 65 à 80 %). Lorsque les apports en eau ne sont pas suffisants, les cartilages ne sont pas

à en mesure de protéger les articulations des frottements. Elles se détériorent et des douleurs apparaissent.

## Soulager l'inflammation des articulations en réduisant les sucres rapides

Les sucres rapides, dont l'indice glycémique est supérieur à 70, sont rapidement assimilés par l'organisme et augmentent le taux de glucose dans le sang. Ils se retrouvent en grande quantité dans les sucreries, les gâteaux, les sodas, le pain... Or, les sucres rapides ont des effets acidifiants et favorisent la glycation. Cette réaction naturelle du corps provoque notamment la production de cytokines, des composés qui amplifient la réaction inflammatoire et dégradent le cartilage des articulations.

## Limiter sa consommation de laitages

Les produits laitiers sont connus pour leur haute teneur en calcium qui intervient dans la minéralisation des os et la solidité du squelette. Mais, consommés en trop grande quantité, les laitages peuvent aussi provoquer des douleurs articulaires. En cas d'intolérance ou lorsqu'il est mal digéré, le lactose peut générer des inflammations au niveau des articulations. C'est pourquoi certains patients souffrant de douleurs articulaires ont perçu une

amélioration de leurs symptômes après avoir réduit leur consommation de laitages. Mais le lait et les produits laitiers contiennent un certain nombre de nutriments nécessaires aux articulations : le mieux est donc d'en consommer en juste quantité et selon sa tolérance.

## Les meilleurs aliments contre l'inflammation des articulations

En plus d'adopter des gestes simples qui contribuent à la bonne santé des articulations, il peut être intéressant de privilégier certains aliments. En effet, grâce à leur teneur en bonnes graisses, en antioxydants, en minéraux ou en vitamines, ils réduisent la réaction inflammatoire et protègent contre les douleurs rhumatismales. Les poissons gras, comme les sardines, le saumon ou le maquereau, sont particulièrement riches en oméga-3 EPA et DHA. Ces acides gras libèrent des substances anti-inflammatoires, protègent le cartilage, améliorent l'élasticité et la mobilité articulaire. Pour compléter votre apport en oméga-3, vous pouvez aussi remplacer les graisses animales par des huiles végétales comme l'huile de lin, l'huile de cameline ou encore l'huile de noix. Les légumes et fruits riches en vitamine C car elle possède une puissante action antioxydante. Elle lutte donc contre les radicaux libres qui entraînent des dommages cellulaires, notamment au niveau

des articulations, et favorisent l'apparition de maladies inflammatoires. Mais la vitamine C est également indispensable à la formation du collagène, une protéine qui assure résistance et élasticité aux articulations. N'hésitez donc pas à consommer des aliments riches en vitamine C : poivron, persil, kiwi, fruits rouges, cassis, agrumes, camu camu...

## Les viandes maigres

Pour soulager l'inflammation des articulations, privilégiez les viandes maigres : escalope, poitrine, carré de veau... Riches en protéines, en fer et en acides aminés, elles contribuent à la bonne santé des articulations sans apporter trop de graisses. Les viandes maigres sont également une bonne source de zinc, un oligo-élément essentiel dans la formation du collagène. Les épices et leurs effets sur l'inflammation des articulations. Certaines épices sont de précieuses alliées pour soulager l'inflammation. C'est notamment le cas du gingembre ou du curcuma qui contiennent des substances anti-inflammatoires appelées curcumine et gingérols. Ces dernières agissent efficacement en inhibant les molécules responsables de l'inflammation. D'autres épices peuvent être consommées pour soulager les douleurs et améliorer le confort articulaire : poivre noir, curry, origan...



ORAN

# Les risques majeurs et leurs impacts sur la société au centre d'une rencontre scientifique

*Les risques majeurs et leurs impacts sur la société ont constitué le thème central d'une rencontre scientifique organisée, jeudi dernier, par l'Académie algérienne des sciences et des technologies à l'Université d'Oran 2. Mohamed-Benahmed, en présence d'un grand nombre de spécialistes algériens et étrangers.*

Le président de l'Académie, Mohamed Hichem Kara, a souligné que cette rencontre traite d'un sujet extrêmement important, qui suscite un grand intérêt de la part des plus hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques, et de la nécessité d'une préparation adéquate, tant sur le plan matériel qu'humain".

Il a souligné que cette rencontre, animée par un groupe de scientifiques et de spécialistes, marque la clôture de la Semaine scientifique organisée par l'Académie à l'occasion de la Journée du Savoir, avec trois étapes : à Alger, avec une journée scientifique intitulée "Regards croisés : lycéens - universitaires", à Annaba sur le thème "Mathématiques et société", et à Biskra où les débats ont porté sur "Agriculture et santé". Pour sa part, le wali d'Oran, Samir Chibani, a rappelé que "de par sa position géographique, l'Algérie fait partie des pays exposés aux risques majeurs, qu'il s'agisse de séismes,



d'inondations ou d'incendies". Il a souligné que l'Algérie a mis en place une stratégie de gestion des risques majeurs liés aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques, reposant sur une nouvelle approche d'intervention fondée sur une bonne préparation et la mise à disposition de moyens adaptés pour sauver des vies humaines et protéger les biens, en tenant compte des spécificités géographiques de chaque région. Il a également indiqué que les comportements humains sont souvent à l'origine de certaines catastrophes, notamment les incendies, d'où la nécessité de renforcer la sensibilisation pour réduire les risques et leurs conséquences. Il a insisté sur l'importance de la prévention, qui comprend un ensemble de mesures visant à atténuer les effets des phénomènes naturels sur les personnes et les biens, et à éviter qu'ils ne se transforment en catastrophes, en plus d'un système de gestion des catastrophes, incluant

secours et dispositifs structurels. Le recteur de l'Université d'Oran 2, Ahmed Chaâlal, a quant à lui affirmé que "la prévention des risques majeurs n'est plus un choix, mais une partie intégrante de notre stratégie nationale". Il a précisé que l'université a intégré des modules de formation dans les cycles de master de gestion des risques et de la sécurité civile au sein du département de géographie et aménagement du territoire, ainsi que les risques géologiques, le système hydrique et les ressources en eau au sein du département des sciences de la Terre.

Le professeur Djilali Bounouar, membre de l'Académie et enseignant à l'Université des sciences et des technologies Houari Boumediene (USTHB) à Bab Ezzouar, a souligné l'importance de la coordination institutionnelle face aux risques et de l'action proactive. Il a aussi mis en avant le rôle fondamental de la société civile dans la prévention et la sen-

sibilisation, ainsi que la nécessité d'un investissement accru dans la prévention pour réduire les conséquences des catastrophes. Lors d'une conférence sur les risques sismiques et leur impact sur le développement socio-économique, l'expert en sismologie de l'Université de Strasbourg (France) et membre de l'Académie, Mustapha Maghraoui, a mis l'accent sur la nécessité de définir des normes spécifiques pour l'étude et le suivi des séismes en fonction des réalités locales. Au cours de cette rencontre, six enseignants universitaires d'Oran ont été honorés pour leur promotion au rang de professeurs émérites.

TIZI-OUZOU

## Renforcement des structures de protection contre les crues à Yatafen

La commune de Yatafen, située à 43 km au sud-est de Tizi Ouzou, a récemment bénéficié d'un projet vital de renforcement des structures de protection contre les crues. Cette initiative vise à sécuriser le chef-lieu, Souk El Had, fréquemment menacé par les débordements de l'oued Djemaa, particulièrement durant les périodes hivernales.

### Yatafen face à la menace des crues de l'oued Djemaa

Souk El Had, point névralgique de la commune regroupant également les villages d'Ait Saâda et Ait Daoud situés sur les hauteurs, voit régulièrement ses berges de protection mises à rude épreuve par la puissance des crues. Consciente de cette vulnérabilité, la commune de Yatafen a entrepris des démarches pour consolider ces défenses essentielles.

Une étude approfondie a permis d'identifier deux tronçons prioritaires pour ces travaux de confortement, comme l'a indiqué la direction des ressources en eaux de la wilaya de Tizi Ouzou. Le premier tronçon s'étend sur 372 mètres à partir du pont en direction d'Ain-El-Hammam (RN30), tan-

dis que le second couvre une distance de 215 mètres. Ce projet de protection contre les inondations était attendu depuis longtemps, la première étude datant de 2005. Son actualisation, réalisée au dernier trimestre de 2024 pour un coût de près de 10 millions de dinars algériens, avait initialement prévu une enveloppe de 279,5 millions de dinars pour les travaux d'aménagement. Cependant, face à l'augmentation des coûts, il a été décidé de se concentrer sur les travaux les plus urgents. Les estimations actuelles s'élèvent à 225 millions de dinars pour le gabionnage et 193 millions de dinars pour la construction d'un canal en béton armé.

### Le wali insiste sur l'accélération des travaux

Lors d'une visite sur le site, le wali Abou Bakr Boucetta a insisté auprès de l'entreprise en charge des travaux pour accélérer la réalisation des interventions prioritaires. Il a également assuré que des procédures seraient engagées pour solliciter une enveloppe budgétaire supplémentaire afin de mener à bien l'ensemble du projet de sécurité hydraulique à Yatafen.

Par ailleurs, cette visite a été l'occasion pour le wali d'exiger une accélération des travaux d'aménagement urbains au profit des habitants de Yatafen, tant au niveau du chef-lieu que dans les villages d'Ait Saâda et Ait Daoud. À Ait Saâda, où il a visité le collège, M. Boucetta a rappelé fermement à certains responsables l'importance du respect des délais contractuels, notamment concernant le raccordement de l'établissement au gaz naturel, fixant un délai de 20 jours. Il a également ordonné la prise en charge rapide de la réhabilitation des plafonds endommagés par les infiltrations d'eau et la restitution des logements de fonction occupés indûment.

Ce projet de renforcement des structures de protection contre les crues à Yatafen représente un investissement crucial pour la sécurité et le bien-être des habitants de la région de Tizi-Ouzou, en particulier ceux de Souk El Had, régulièrement exposés aux risques d'inondations. L'engagement des autorités locales et la vigilance quant à l'avancement des travaux sont essentiels pour garantir une protection efficace et durable contre les aléas naturels.

## BORDJ BADJI-MOKHTAR Un plan préventif pour contrer des criquets

Plusieurs mesures préventives proactives ont été prises dans la wilaya de Bordj Badji-Mokhtar pour contrer la menace des criquets pèlerins, ont annoncé, jeudi, les services de la wilaya. Lors d'une réunion de coordination de la commission de la wilaya, dans le cadre du suivi de l'opération de lutte contre le criquet pèlerin, le chef de l'exécutif, Mahfoud Benflis, a annoncé l'élaboration d'un plan préventif pour lutter contre le criquet pèlerin dans la wilaya, à travers la mobilisation de moyens importants, pour la mise en œuvre des mesures préventives et proactives intensives afin de protéger les récoltes agricoles.

Le même responsable souligné, à cette occasion, la nécessité d'intensifier les efforts de prévention à travers la coordination entre les services concernés, pour assurer la protection des produits agricoles dans cette région frontalière du sud algérien.

Des représentants de différents secteurs concernés, notamment l'agriculture, l'énergie et des mines, le transport, et la Protection civile, ont pris part à cette réunion de coordination, tenue au siège de la wilaya Bordj Badji Mokhtar.

On a signalé aucune apparition de criquets pèlerins n'a été enregistrée à ce jour dans la wilaya de Bordj Badji-Mokhtar.

SECTEUR DES IMPÔTS

# Généralisation de la numérisation d'ici deux ans

Le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, a révélé, jeudi à Alger, que la numérisation du secteur des impôts sera achevée d'ici deux ans, ce qui permettra aux citoyens de s'acquitter de leurs obligations fiscales à distance.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le vice-président de l'Assemblée, M. Zouhaier Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, et de nombre de membres du gouvernement, le ministre a affirmé que «la vision prospective du secteur des finances vise à permettre au citoyen de s'acquitter de ses obligations fiscales à distance», ajoutant que «la numérisation des services fiscaux sera achevée d'ici un an et demi ou deux ans». Répondant à une question sur l'inscription de projets de réalisation de centres fiscaux de proximité dans la wilaya de Jijel, M. Bouzred a précisé que le manque de ces structures «est un problème conjoncturel», assurant que son secteur est prêt à examiner la possibilité de créer de nouveaux centres afin d'alléger la pression sur les citoyens. Le secteur examine aussi la possibilité de regrouper les centres de proximité et les centres de wilaya pour accélérer le traitement des dossiers, a-t-il ajouté. Par ailleurs, le ministre a souligné que l'Etat accorde une importance particulière aux retraités, en réduisant



l'Impôt sur le revenu global (IRG) à un taux très bas pour ceux percevant une pension ne dépassant pas 42.000 DA, tandis que les retraités touchant moins de 30.000 DA sont totalement exemptés de cet impôt, à l'instar de toutes les catégories dont le salaire est inférieur à ce montant. Il a néanmoins exclu toute intention d'exempter totalement l'ensemble des retraités de l'IRG, expliquant qu'une telle mesure serait «insensée» et «préjudiciable au principe d'égalité entre les citoyens», en sus de ses impacts sur le budget de l'Etat. Le ministre a rappelé, dans ce cadre, que l'Etat œuvre à s'adapter aux évolutions socioéconomiques et consentit des efforts pour soutenir le pouvoir d'achat et la stabilité des prix, ce qui a un effet positif sur la situation financière des retraités. A une question sur les projets

de dédoublement de routes dans la wilaya de Naâma, M. Bouzred a affiché la disposition de ses services à prendre en charge les travaux à même de résoudre les problèmes des «points noirs», qui enregistrent un grand nombre d'accidents de la circulation, notamment ceux ne nécessitant pas de budgets importants, ajoutant que le ministère des Finances a créé, il y a deux jours, avec le ministère des Travaux publics, un groupe de travail conjoint, chargé de ce type de préoccupations.

## FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINNE (IATF)

### Les préparatifs s'accélèrent

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture des travaux de la commission multisectorielle chargée de la préparation de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue le mois de septembre prochain en Algérie, indique un communiqué du ministère.

S'exprimant lors de l'ouverture des travaux, M. Rezig a fait savoir que ce salon servirait de «plateforme importante» pour braquer la lumière sur le potentiel économique considérable que recèle l'Algérie, précisant que «le président de la République a ordonné d'assurer toutes les facilitations aux partenaires africains pour participer à cette manifestation économique».

«Le président de la République a ordonné de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le succès de l'IATF de manière à profiter aux économies nationale et africaine», conclut le communiqué.

PUBLICITÉ

## MÉMORANDUM D'ENTENTE AVEC LE GROUPE «CHINGUITY PHARMA»

### Saidal à l'offensive sur le marché mauritanien

Le groupe Saidal a signé, jeudi à Alger, un mémorandum d'entente commerciale avec le groupe mauritanien «Chinguity Pharma», visant à renforcer la coopération entre les deux parties dans plusieurs domaines, notamment l'approvisionnement du marché mauritanien en médicaments algériens. La convention a été paraphée par la Présidente-directrice générale (P-dg) par intérim de Saidal, Mme Soraya Sebbah, et le directeur général du groupe mauritanien, activant dans la distribution de médicaments et de dispositifs pharmaceutiques et médicaux, M. Amar Mohamed Najem, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri. S'exprimant à la presse à cette occasion, le directeur du département exportation de Saidal, M. Othmane Meddad, a précisé qu'en vertu de cette coopération, le groupe public algérien exporterait, dans un premier temps, ses produits pharmaceutiques vers le groupe «Chinguity Pharma», qui se «chargera de leur commercialisation et promotion sur le marché mauritanien». Le groupe Saidal accompagnera, en seconde phase, les projets industriels du groupe mauritanien, en mettant à sa disposition son expertise et son soutien technique et industriel, notamment pour la réalisation d'une unité de production de

solutions pharmaceutiques ainsi qu'un projet de conditionnement et d'emballage en Mauritanie. Cette unité permettra de conditionner les produits semi-finis exportés par Saidal, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature. Dans ce cadre, M. Najem a salué cette coopération qui, a-t-il dit, constitue «le fruit de longs débats entre les deux entreprises», soulignant qu'elle s'inscrit dans le cadre de «la politique des deux pays ayant pour objectif la complémentarité et le renforcement de la coopération commune dans de nombreux domaines».

De son côté, le député et président de la Fédération mauritanienne de la santé, Sidi Mohamed Ould Sidi a souligné que ce mémorandum commercial visait à «mettre en œuvre la politique des dirigeants des deux pays et leur volonté de développer les relations politiques et économiques» bilatérales, faisant observer que «la route frontalière Tindouf-Zouerate permettra de renforcer davantage ces liens».

Notons que le groupe «Chinguity Pharma» compte parmi les principaux acteurs du secteur de la santé en Mauritanie et en Afrique de l'Ouest et qu'il est le premier à avoir obtenu une autorisation pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments en Mauritanie.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

# Les A3+ appellent à une transition inclusive en Syrie

*Le Groupe A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana) a appelé, vendredi à New York, à une transition inclusive en Syrie, soulignant qu'une paix durable nécessite l'engagement de toutes les composantes de la société syrienne.*

« **L**e groupe A3+ est fermement convaincu qu'une transition réussie et inclusive doit être menée et prise en charge par les Syriens, avec le soutien ferme de la communauté internationale. Ce processus doit rester conforme aux principes de la résolution 2254 du Conseil de sécurité », a affirmé le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur, Amar Bendjama dans une allocution lue au nom du Groupe A3+ lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Syrie. Soulignant, à ce titre, qu'à ce stade critique, le rôle des Nations Unies demeure essentiel, le diplomate a réitéré l'importance pour les A3+ « de préserver l'indépendance et la capacité opérationnelle des agences des Nations Unies ». L'A3+ salue notamment « l'annonce récente d'un nouveau gouvernement de transition par les autorités intérimaires et attend avec intérêt les prochaines étapes qui contribueront à garantir un processus politique inclusif ».

« Nous soulignons qu'une paix durable nécessite l'engagement de toutes les composantes de la société syrienne. L'inclusion n'est pas seulement souhaitable, elle est essentielle à une coexistence durable et à la réconciliation nationale. Cela inclut l'autonomisation des femmes, des jeunes et des communautés », a insisté M.



Bendjama. Le Groupe A3+ a également salué « le dialogue permanent entre les autorités intérimaires et les différentes communautés syriennes », relevant que « les différends peuvent et doivent être résolus par le dialogue et la réconciliation et non par la confrontation ».

Par ailleurs, les A3+ appellent à « la dissolution de toutes les factions militaires et à leur intégration harmonieuse dans la nouvelle armée syrienne », soulignant que, « cette étape est essentielle à l'unité nationale et à l'instauration d'un environnement sécuritaire stable ». M. Bendjama a, en outre, insisté sur « l'importance de faire en sorte que les responsables de toutes les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme comises tout au long du conflit syrien rendent compte de leurs actes », notant que « la justice et l'obligation de rendre des comptes sont des éléments essentiels de la réconciliation ». « La douleur du peuple syrien est profonde, mais nous croyons en sa résilience et en sa capacité à trouver des solutions durables à ses difficultés avec le plein soutien de la commu-

nauté internationale, y compris du Conseil de sécurité », a-t-il assuré, indiquant que « la lutte contre les discours de haine et les propos incendiaires est primordiale ».

D'autre part, le Groupe A3+ a réitéré « son soutien indéfectible à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Syrie », soulignant qu'il ne s'agit pas d'idéaux abstraits, mais de principes fondamentaux qui doivent être respectés par tous. A cet égard, il s'est dit « vivement préoccupée par les attaques répétées et les violations de la souveraineté syrienne » par l'entité sioniste. « L'A3+ condamne fermement ces opérations militaires qui violent le droit international, notamment la Charte des Nations Unies, et plus particulièrement son article 2, qui interdit la menace ou l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat. Nous appelons au plein respect de l'Accord de désengagement de 1974 », a déclaré M. Bendjama.

Les A3+ demandent instamment « la cessation immédiate des incursions (sionistes) en territoire syrien et le retrait complet de toutes les forces

(sionistes) », rappelant que, « le plateau du Golan demeure un territoire syrien au regard du droit international, comme l'a réaffirmé la résolution 497 (1981) du Conseil de sécurité ».

Soulignant également que le chemin de la reconstruction en Syrie requiert le soutien indéfectible de la communauté internationale, M. Bendjama a indiqué qu'« il était nécessaire de créer les conditions propices pour prévenir la résurgence du terrorisme, qui menace à la fois les Syriens et la paix et la sécurité internationales ».

Le diplomate a qualifié la situation humanitaire en Syrie de « désastreuse », faisant savoir que, « l'augmentation des besoins, conjuguée aux sanctions unilatérales, a aggravé les souffrances des civils, alors même que plus de 1,5 million de personnes déplacées sont rentrées chez elles depuis novembre 2024 ». « Ces circonstances ne créent pas un environnement propice au retour sûr, volontaire et digne des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays », a-t-il alerté.

Dans ce contexte, il a appelé les donateurs à « honorer leurs engagements financiers en faveur des opérations humanitaires en Syrie ».

« Nous devons aider les Syriens à reconstruire leur vie et leurs communautés. Cela implique d'investir dans les infrastructures, l'éducation et les soins de santé afin de jeter les bases d'une prospérité à long terme », a-t-il insisté, tout appelant à la levée des sanctions unilatérales, dont les justifications initiales ne tiennent plus.

M. Bendjama a insisté sur le fait qu'« une stabilité et une prospérité durables nécessiteront une approche globale, favorisant la sécurité, la reprise économique et une gouvernance inclusive ». « Toute initiative risquant de faire dérailler le processus de transition doit être évitée. Aujourd'hui plus que jamais, la communauté internationale doit rester unie avec le Conseil de sécurité pour soutenir la Syrie et son peuple », a-t-il conclu.

AGRESSIONS SIONISTES

## Le Pam a "épuisé tous ses stocks alimentaires" à Ghaza

Le Programme alimentaire mondial (Pam), un des principaux fournisseurs de nourriture dans la bande de Ghaza, a annoncé vendredi avoir "épuisé tous ses stocks" dans l'enclave palestinienne où l'entité sioniste mène une agression génocidaire et bloque l'entrée de toute aide humanitaire depuis début mars. "Aujourd'hui, le Programme alimentaire mondial a livré ses derniers stocks alimentaires aux cuisines servant des repas chauds dans la bande de Ghaza", a-t-il indiqué dans un communiqué.

"Ces cuisines devraient être totalement à court de nourriture dans les prochains jours", a-t-il ajouté.

L'entité sioniste, qui mène une agression génocidaire dans la bande de Ghaza depuis octobre 2023 bloque, bloque depuis plus de 50 jours l'entrée de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne. L'Onu a mis en garde contre une situation humanitaire catastrophique pour les 2,4 millions d'habitants de la bande de Ghaza.

"Depuis des semaines, les cuisines servant des repas chauds sont la seule source constante d'aide alimentaire pour la population de Ghaza. Bien qu'elles ne couvrent que la moitié de la population et seulement 25% des besoins alimentaires quotidiens, elles ont représenté un soutien vital essen-

tiel", a souligné le PAM. Selon cette agence de l'Onu, les 25 boulangeries qu'elle soutenait à Ghaza ont été contraintes de fermer le 31 mars, faute de farine de blé et d'huile de cuisson. Toujours d'après le Pam, plus de 116.000 tonnes d'assistance alimentaire - "de quoi nourrir un million de personnes pendant quatre mois" - sont entreposées à proximité des couloirs humanitaires, attendant de pouvoir entrer dans le territoire.

Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu.

IRAN

## Une puissante explosion dans un important port du sud du pays

Une puissante explosion s'est produite samedi en Iran dans un important port commercial du sud du pays, a rapporté la télévision d'Etat, ajoutant que la cause du sinistre n'est pas connue.

« Une puissante explosion s'est produite dans un quai du port de Shahid Rajai », situé à plus d'un millier de kilomètres au sud de la capitale Téhéran, a déclaré un responsable de l'administration portuaire, Esmail Malekizadeh, à la télévision d'Etat.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE JUDO INDIVIDUELS

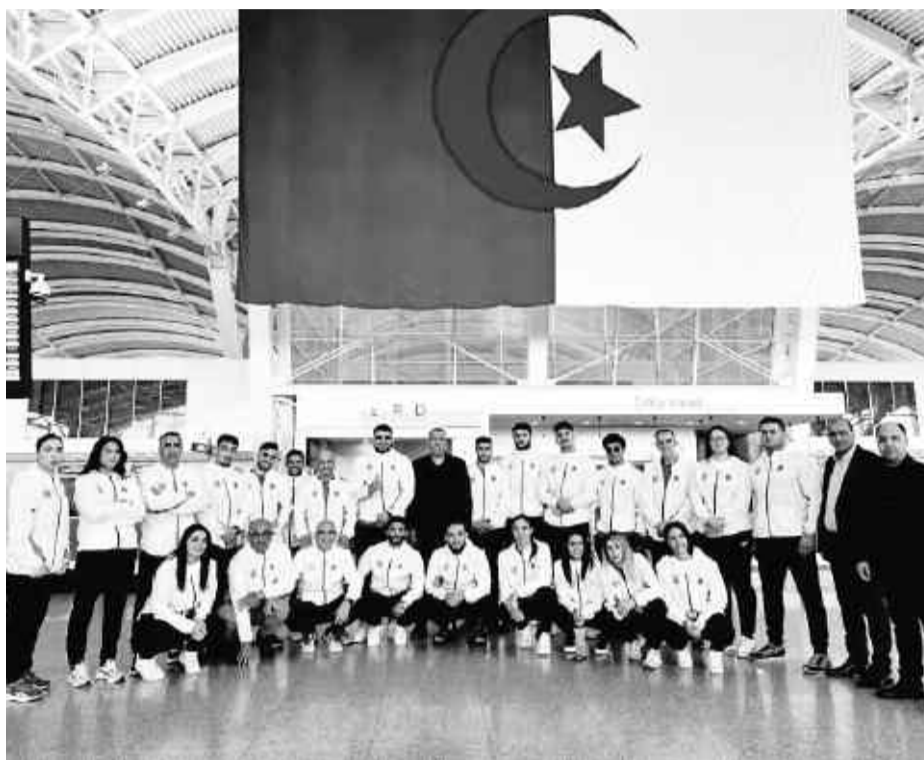
# L'Algérie décroche 7 médailles

Les judokas algériens ont remporté sept médailles (2 argent, 5 bronze) à l'issue des combats de la première journée du Championnats d'Afrique individuels, disputés vendredi à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Les médailles en argent ont été obtenue par Houria Kaddour (-48 kg) battue en finale par la Tunisienne Oumaima Bedioui et Faïza Aïssahine (-52 kg), qui s'est inclinée face à Soumaya Iraoui.

Toujours dans le tableau féminin, Khadidja Bekheira (-57 kg) et Amina Belkadi (-63 kg) se sont adjugées les médailles de bronze en s'imposant, respectivement, devant la Sud Africaine Donne Breytenbach et l'Égyptienne Habiba Hussein.

Les autres breloques en bronze ont été l'œuvre des judokas Rachid Cherrad (-66 kg), vainqueur en match de classement contre l'Ivoirien Ismael Alhassane, Ahmed Mehibel (-73 kg), qui a battu le Camerounais Enzy Kom Teddy et Dris Messaoud (-73 kg), qui



s'est imposé devant le Gambien Faya Njie (Gambie).

Dix-sept judokas (neuf messieurs et huit dames) représentent l'Algérie aux Championnats d'Afrique Individuels (25-26 avril en Côte d'Ivoire), qui regroupe 203 judokas (114 messieurs

et 89 dames), représentant 25 pays. La deuxième journée de compétition, prévue samedi, verra l'entrée en lice des judokas des catégories des -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg chez les messieurs, ainsi que celles des -70 kg, -78 kg et +78 kg chez les dames.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS - 8<sup>es</sup> DE FINALE

## Le WAT et CASTEL fixés sur leurs adversaires

Le WA Tlemcen et CASTEL Teniet El Abed affronteront respectivement les Camerounais de Port Autonome de Douala et les Tunisiens de l'ES Tunis (Tunisie), en 8<sup>es</sup> de finale du Championnat d'Afrique des clubs, prévus hier à Misurata (Libye).

Le coup d'envoi des rencontres des deux représen-

tants algériens dans ce rendez-vous continental sera donné à 12h30 (heure algérienne). Versé dans la poule A, le WA Tlemcen, champion d'Algérie en titre, a bouclé la phase de poules avec un bilan de trois victoires obtenues respectivement contre le Cameroun Sports Volley-ball (3-0), le Volley Club Espoir de la

RD Congo (3-0) et El Wak Wings du Ghana (3-1), pour une défaite concédée face au club organisateur, Swehly SC de Libye (0-3). De son côté, CASTEL Teniet El Abed, dont c'est la première participation à cette compétition, est parvenu à se qualifier pour le second tour grâce aux victoires glanées, respective-

ment, contre la Garde Républicaine Volley Club de la RD Congo (3-1) et Nemostars VC d'Ouganda (3-2). Les gars des Aurès ont également essuyé trois défaites, successivement, face aux Kenyans de General Service Unit SC (1-3), aux Égyptiens d'Al Ahly SC (0-3) et les Marocains du FUS de Rabat (0-3).

## Trois algériens en finale de la Coupe du monde de gymnastique artistique au Caire

Trois algériens en finale de la Coupe du monde de gymnastique artistique au Caire. Kaylia Nemour, Sihem Hamidi et Adem Cogat ont tous validé leur qualification pour les finales.

Les gymnastes algériens Kaylia Nemour (barres asymétriques), Sihem Hamidi (saut) et Adem Cogat (sol) se sont qualifiés pour les finales de l'étape de la Coupe du monde 2025, qui se déroule du 25 au 29 avril au Caire (Égypte), a annoncé la Fédération algérienne

de gymnastique (FAG). Lors des qualifications, Kaylia Nemour a réalisé la meilleure performance aux barres asymétriques avec un score de 14,366. Sihem Hamidi et Adem Cogat ont également validé leur billet pour les finales de leurs spécialités respectives, prévues dimanche.

5 athlètes algériens, dont Riadh Aliouat et Youcef Semmani, sont présents pour défendre les couleurs nationales dans cette compétition de haut niveau.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'HALTÉROPHILIE (4<sup>e</sup> JOURNÉE)

## Trois médailles d'or pour Yahia Mamoun Amina

L'Algérienne Yahia Mamoun Amina (+87kg) a remporté trois médailles d'or, portant le total de la moisson algérienne à 20 médailles (6 or, 6 argent et 8 bronze), lors de la quatrième journée du Championnat d'Afrique d'haltérophilie séniors qui se déroule à Moka en île Maurice, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH).

Lors de la troisième journée, disputée vendredi, Farid Saadi s'était illustré en allant chercher trois médailles d'or dans la catégorie des 96 Kg (arraché, épaule et jeté, total).

Sa compatriote Nihad Belounis (76kg) s'est également distinguée lors de cette journée de compétition en décrochant trois médailles d'argent (arraché : 84 kg, épaule et jeté : 107 kg, total : 191 kg), tout comme Samir Fardjallah (-73 kg) auteur de trois autres breloques en argent (arraché : 152 kg, épaule et jeté : 180 kg, total : 332 kg).

De son côté, Mohamed Meknaci (81 kg) s'est adjugé trois médailles en bronze.

Les autres médailles algériennes, remportées lors des deux premières journées de compétition, ont été l'œuvre de Douaa Bouabdellah avec deux bronze dans la catégorie (71kg) et Ines Driss avec trois breloques en bronze dans la catégories (59kg).

L'Algérie participe au Championnat d'Afrique d'haltérophilie séniors, qui se poursuit jusqu'au 28 avril à Maurice, avec neuf athlètes (quatre hommes et cinq dames).

MONDIAL FÉMININ U17/ALGÉRIE-NIGÉRIA (0-0):

## Un parcours honorable pour les Vertes

La sélection algérienne féminine de football des moins de 17 ans (U17) a tenu tête, vendredi au stade Mustapha Tchaker de Blida, à une redoutable formation nigérienne en décrochant le match nul (0-0), dans le cadre du troisième et dernier tour des éliminatoires de la Coupe du Monde U17 2025, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Malgré l'élimination suite au revers (4-0) subi à l'aller à Lagos, les Algériennes ont livré une prestation courageuse et appliquée qui mérite le respect, précise la FAF.

Sous la houlette du sélectionneur, Abdenour Mira, les Vertes peuvent être fières de leur parcours. Pour la première fois de leur histoire, elles ont atteint ce stade avancé des éliminatoires, signe d'une progression encourageante pour l'avenir du football féminin en Algérie, a-t-on ajouté. L'Afrique sera représentée au Mondial par quatre sélections, plus le pays organisateur. La dernière édition de la Coupe du monde des U17, disputée en République dominicaine, avait été remportée par la Corée du Nord en 2024, aux dépens de l'Espagne (1-1, aux t.a.b : 4-3).

## ESPRITS CRIMINELS TRAQUE SANS MERCI



20h15

**TMC**

Une jeune fille est enlevée en plein jour alors qu'elle se trouvait dans le parc d'un quartier paisible.

L'équipe de Gideon met tout en oeuvre pour la retrouver.

Les investigations s'orientent d'abord vers le propre père de l'adolescente que l'équipe soupçonne d'être le ravisseur. Mais ils découvrent que ce dernier dispose d'un alibi irréfutable.

Gideon et Hotchner tentent de trouver des indices tangibles.

## SHAZAM !



20h10

**TF1**

Pendant l'hiver de 1974, dans l'Etat de New York, Thaddeus Sivana, un jeune homme peu sûr de lui, entre en contact avec un magicien et sept gargouilles représentant les péchés capitaux.

De nos jours, à Philadelphie, Billy Batson, abandonné par sa mère quand il était enfant, ne parvient pas à rester dans une famille d'accueil, obsédé par l'idée de retrouver sa mère. Mais sa vie change quand il est accueilli dans la maison des Vazquez, qui ont tous les deux connu les familles d'accueil et s'occupent aujourd'hui d'orphelins.

## ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES



20h10

**2**

C'est la fin de l'année scolaire et Antoinette Lapouge, institutrice, vient de relâcher ses élèves après un concert donné par les élèves dans l'enceinte de l'école. La jeune femme est particulièrement impatiente, car elle a prévu de retrouver pendant les vacances Vladimir Loubier, son amant, qui est aussi le parent d'une de ses élèves, Alice. Seulement, Vladimir lui annonce au dernier moment qu'il part avec sa femme et leur fille dans les Cévennes. Profondément déçue, Antoinette ne renonce pas pour autant. Elle décide de partir en vacances dans le même lieu.

## LUCKY



20h05

**W9**

Criblés de dettes et amis de longue date, Tony et Willy traversent une mauvaise passe. Un jour, Willy assiste avec sa compagne à une démonstration de la brigade canine. Ils ont alors l'idée de voler un chien détecteur de drogue et de se servir pour faire fortune. Mais ce ne sont pas des truands très doués et rien ne va se passer comme prévu. D'autant que le propriétaire de l'animal veut à tout prix le retrouver. Dans le même temps, Caroline, policière corrompue et violente, tente de continuer ses trafics et ses rackets sans se faire repérer par la police des polices.



# LA SELECTION DE MIDI LIBRE

## L'ÉCHANGE



20h00

**arte**

En 1928, à Los Angeles, Christine Collins élève seule son fils de neuf ans, Walter. À la sortie du bureau, la jeune femme manque le tramway du retour. Lorsqu'elle rentre enfin, elle découvre que son fils a disparu. Après cinq mois de recherches, les forces de l'ordre l'informent qu'elles l'ont retrouvé. Lors des retrouvailles organisées par les policiers à grand renfort de publicité, Christine ne reconnaît pas l'enfant et affirme qu'il ne s'agit pas de Walter. Elle essaie alors de faire relancer l'enquête, mais la police refuse d'entendre ses arguments.

## LE PROCÈS DE PAUL TOUVIER



20h05

**5**

En mars 1994, le procès de Paul Touvier, ancien milicien de Vichy, débute à Versailles. Il est accusé de complicité de crimes contre l'humanité. Ce qui lui est reproché est sa participation à l'exécution de sept Juifs durant l'Occupation. S'il avait déjà été condamné à mort en 1947 pour crimes de guerre, Touvier avait réussi à s'échapper jusqu'à la prescription des faits en 1967. Cependant, les poursuites pour crimes contre l'humanité, qui sont imprescriptibles, le forcent à se cacher dans des monastères jusqu'à son arrestation en mai 1989 à Nice.

## RTT



20h10

**TFX**

Arthur s'apprête à demander sa compagne, Florence, en mariage. Mais elle lui annonce qu'elle le quitte pour épouser un Américain à Miami. Arthur décide de partir pour la Floride afin d'empêcher cette union. Dans le même temps, Emilie Vergano s'introduit la nuit dans un musée parisien et s'empare d'une toile inestimable pour le compte d'un commanditaire basé à Miami. Arthur et Emilie se croisent à l'aéroport. Un mélange de comédie, de romance et d'aventures porté par l'allant des comédiens, qui aurait mérité un scénario bien plus travaillé.

## LES PETITS MEURTRES D'AGATHA CHRISTIE



20h05

**Chérie 25**

Solange, la sœur de Marlène, tient la pension Vanilos, qui accueille des étudiants. Mais voilà que Louise, qui y louait une chambre, est empoisonnée. Le commissaire Swan Laurence se demande bientôt si cet établissement n'est pas la plaque tournante d'un important réseau de trafic de drogue avec l'Angleterre. Mais comment le prouver alors que Marlène défend Solange qui s'avère être tout le contraire d'elle ? Tandis qu'Alice Avril s'installe à la pension en se faisant passer pour une apprentie dactylo, la vie de Marlène ne tarde pas à être menacée...

Web : [www.lemidi-dz.com](http://www.lemidi-dz.com)

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : [redaction@lemidi-dz.com](mailto:redaction@lemidi-dz.com)

Standard : 028.13.30.56  
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56  
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56  
[publicite@lemidi-dz.com](mailto:publicite@lemidi-dz.com)  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:23
Dohr	12:46
Asr	16:31
Maghreb	19:37
Icha	21:03

DÉCÈS DU PAPE FRANÇOIS

## AHMED ATTAF ASSISTE AUX FUNÉRAILLES



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a assisté, hier samedi sur la place Saint-Pierre au Vatican, aux funérailles du pape François, indique un communiqué du ministère.

«Les funérailles se sont déroulées en présence d'une foule nombreuse, avec la participation de plusieurs dirigeants, représentants d'Etats et responsables d'organisations internationales gouvernementales», précise la même source.

A cette occasion, le ministre Ahmed Attaf a réitéré aux représentants du Vatican «les sincères condoléances du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la disparition du pape François, dont il a salué les legs humanitaire qu'il a laissés grâce à son dévouement au service des valeurs de fraternité, d'entraide et de

coexistence entre les peuples et à son engagement en faveur des pauvres et des opprimés du monde entier», ajoute le communiqué. Notons que le chef de la diplomatie algérienne a signé, vendredi à l'Ambassade du Vatican en Algérie, le registre de condoléances, suite au décès du Pape François.

«C'est avec une profonde tristesse et une grande affliction que nous avons appris le décès du Souverain Pontife, le Pape François, survenu le lundi 21 avril 2025 à Rome, des suites d'une longue maladie», a écrit M. Attaf sur le registre de condoléances.

«En cette douloureuse circonstance, je tiens, au nom du Gouvernement algérien, à présenter mes sincères condoléances et l'expression de mes sentiments de compassion et de sympathie à la Nonciature apostolique du Vatican en Algérie, ainsi qu'à l'ensemble des chrétiens du monde,

avec lesquels nous partageons la douleur de la perte d'un homme d'exception», a poursuivi le ministre.

«Le décès du Pape François constitue une perte immense pour l'humanité tout entière, qui garde de lui l'image d'un homme d'une humilité et d'une moralité exemplaires, ainsi que ses bonnes actions au service des pauvres et des démunis, prônant, tout au long de sa vie, la générosité, la sagesse et la modération, appelant sans cesse à la promotion de la paix et des valeurs de tolérance entre les peuples et œuvrant sans relâche au renforcement du dialogue entre les religions», a-t-il ajouté.

Et de conclure: «Nous, en Algérie, n'oublions pas le rôle du regretté dans le raffermissement des relations entre nos deux pays, ni ses positions honorables pour dénoncer les injustices flagrantes infligées au peuple palestinien».

HADJ 2025

### Début des réservations en ligne des chambres d'hôtels à La Mecque

L'opération de réservation en ligne des chambres d'hôtels à La Mecque (Arabie saoudite) pour le hadj 1446/2025 a débuté, hier samedi à midi, pour les vols prévus du 10 au 15 mai, indique un communiqué de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO).

«L'opération de réservation en ligne des chambres d'hôtels à la Mecque pour les pèlerins voyageant avec l'Office national du pèlerinage et de la omra débute samedi 26 avril 2025 à 12h00 pour les vols prévus du 10 au 15 mai 2025, et ce, via le portail algérien du pèlerinage «bawabetelhadj.dz» et l'application «Rakb Alhajij», précise le communiqué rendu public hier. Les réservations de chambres d'hôtels pour les autres vols seront programmées successivement, ajoute la même source.

WILAYA IV HISTORIQUE

### Décès du moudjahid Houari Mohamed

Le moudjahid de la wilaya IV historique Houari Mohamed est décédé à l'âge de 99 ans, a-t-on appris hier auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Né le 19 février 1926 à Ouled Hellal (sud de la wilaya de Médéa), le défunt a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1954, où il a été chargé d'organiser des embuscades contre l'armée coloniale. Il a participé à plusieurs batailles, notamment celle d'Ouled Aziz, dans laquelle 102 soldats ennemis ont été éliminés.

En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, a présenté «ses sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à ses compagnons d'armes, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accueillir le défunt en Son vaste paradis et de prêter aux siens patience et réconfort».

« PUISSANTE EXPLOSION »  
DANS LE PORT SHAHID RAJAI

### Des centaines de blessés en Iran

Une « puissante explosion » en Iran a fait hier plus de 500 blessés et au moins 4 morts dans un important port du sud du pays, ont rapporté les médias d'Etat, qui n'ont pas donné dans l'immédiat de précisions sur l'origine du sinistre.

L'explosion a provoqué un incendie provoquant d'importants panaches de fumée, «Une puissante explosion s'est produite sur un quai du port Shahid Rajai», a déclaré à la télévision un responsable local de l'administration portuaire, Esmail Malekizadeh.

Ce port, crucial pour le commerce, est situé à plus d'un millier de kilomètres au sud de Téhéran près de la grande ville de Bandar Abbas qui donne sur le détroit d'Ormuz.

67<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA GRANDE BATAILLE DE SOUK AHRAS

## RÉINHUMATION DES DÉPOUILLES DE DEUX MARTYRS

Les dépouilles de deux martyrs, Nabili Bahri Bensaâd (1924-1957) et Boubaker-Seddik Benlakhdar (1936-1957), ont été réinhumées, samedi au cimetière des Chouhada de Souk Ahras, à l'occasion du 67<sup>e</sup> anniversaire de la Grande bataille de Souk Ahras (26 avril 1958).

La cérémonie de réinhumation s'est déroulée en présence du wali de Souk Ahras, Abdelkrim Zinaï, de membres de la famille révolutionnaire venus de plusieurs wilayas du pays, de jeunes louveteaux des SMA (Scouts musulmans algériens), de membres du Parlement et de représentants d'associations et d'organisations de la société civile.

Le directeur des Moudjahidine et des ayants droit, Amar Khediri, a rappelé que

les restes des deux martyrs, tombés sous la torture en 1957 dans une ferme de la commune de Souk Ahras, avaient été récemment retrouvés et exhumés en présence des autorités locales et d'officiels. La commémoration de la Grande bataille de Souk Ahras avait été entamée au Carré des Martyrs où une cérémonie de recueillement à la mémoire des Chouhada a été organisée, donnant lieu à la levée des couleurs, à l'exécution de l'hymne national et à la lecture de la Fatiha du Coran.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), Larbi Oudhaïnia, a appelé les jeunes à "tirer les leçons de cette bataille héroïque, marquée par le

sens du sacrifice, la bravoure et la détermination des combattants algériens à lutter sans relâche pour l'indépendance et le recouvrement de la souveraineté nationale". Cette commémoration, au cours de laquelle les membres de la famille des deux martyrs réinhumés ont été honorés, a également été caractérisée par la baptismation de la gare internationale de Souk Ahras (où transite le train reliant l'Algérie à la Tunisie) du nom du défunt Moudjahid Mohamed-Lakhdar Sirine.

Pour rappel, ce ne sont pas moins de 639 combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) qui sont tombés au champ d'honneur lors de cette bataille héroïque qui avait fait, côté français, 300 morts et 700 blessés.